

**Sujet : [INTERNET] projet parc éolien des griottes**

**De : >**

**Date : 06/10/2022 à 11:10**

**Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr**

a l'attention de Monsieur ROGER Patrick

une fois de plus, le département de la marne subit l'invasion de l'éolien  
au départ, ce sont des petits parcs que les sociétés éoliennes relient entre eux pour former de  
vraies barrières

les éoliennes détruisent non seulement le paysage mais l'espace des terres cultivables si  
importantes pour notre indépendance alimentaire

malgré les protestations des protecteurs des animaux, les zones de passage des migrateurs ne  
sont pas respectées

la ruralité est méprisée. L'éolien fait fi de la santé physique et psychique des locaux

en espérant que mes observations soient prises en compte,

veuillez croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'expression de mes respectueuses  
salutations

e. P

51120 MOEURS VERDEY